

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

**OBJET : Budget principal, budgets annexes de l'eau potable et parcs de stationnement
Vote du budget primitif de l'exercice 2013**

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 13 décembre 2012, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la ville pour 2013.

Les différentes commissions ont, à partir de ces orientations et des besoins recensés, émis un certain nombre de propositions qui ont permis de préparer le projet de budget primitif pour l'exercice 2013 soumis à votre adoption. La note de présentation, ci-jointe, expose de manière plus détaillée, les grandes orientations de ce budget.

* * * * *

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe du service de l'eau potable,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du parc de stationnement Saint-Jacques,

CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2012,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2013 du budget principal et des budgets annexes présenté par le Maire, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2013 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

COMMUNE DE CHATELLERAULT**Délibération du conseil municipal**

du 24 janvier 2013

n° 1

page 2/3

Le **budget principal**, pour l'exercice 2013, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	34 975 000 €	38 275 000 €	14 065 000 €	10 765 000 €
Opérations d'ordre	3 300 000 €	0 €	0 €	3 300 000 €
TOTAL	38 275 000 €	38 275 000 €	14 065 000 €	14 065 000 €

Le budget annexe du **service de l'Eau Potable**, pour l'exercice 2013, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 816 000 €	3 386 000 €	2 290 000 €	1 720 000 €
Opérations d'ordre	610 000 €	40 000 €	40 000 €	610 000 €
TOTAL	3 426 000 €	3 426 000 €	2 330 000 €	2 330 000 €

Le budget annexe **Parcs de stationnement** pour l'exercice 2013, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	234 000 €	199 000 €	475 000 €	510 000 €
Opérations d'ordre	45 000 €	80 000 €	80 000 €	45 000 €
TOTAL	279 000 €	279 000 €	555 000 €	555 000 €

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 24 janvier 2013

n° 1

page 3/3

Pour : **28**

Contre : **0**

Abstentions : **10**

Mme Aumon + 1 pouvoir, M. Gratteau + 1 pouvoir

M. Monaury, M. Pipet + 1 pouvoir,

M. Michaud, Mme Daydet et M. Lévêque

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous-préfecture, le 31/01/2013 n° 0451

Publié au siège de la mairie, le 28/01/2013

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La directrice générale adjointe

Emmanuelle ADAM